



Extrait du Presse-toi à gauche !

<http://www.pressegauche.org/Reaction-du-SCFP-au-rapport-D-Amours-sur-les-regimes-de-retraite-Un-cadre>

# Réaction du SCFP au rapport D'Amours sur les régimes de retraite - Un cadre beaucoup trop rigide



- Communiqués -

Date de mise en ligne : mercredi 17 avril 2013

---

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

---

**QUÉBEC, QC, le 17 avril 2013 - Le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) a une première réaction de déception face aux recommandations du rapport D'Amours sur les régimes de retraite. Le SCFP déplore un cadre trop rigide et des solutions qui ratissent trop large. Le syndicat est satisfait que le rapport reconnaisse l'importance de la négociation, mais rejette l'idée d'imposer des balises.**

Sur le plan du diagnostic, le SCFP est d'accord avec les prémisses du rapport : oui, les régimes de retraite connaissent une crise majeure ; oui, le statu quo n'est pas une option. Par contre, sur le plan des solutions, le syndicat insiste : l'approche mur-à-mur ne fonctionne pas, et la négociation au cas par cas a fait ses preuves.

« Ce serait une erreur d'imposer une solution 'taille unique' ou 'one size fits all', notamment pour le partage de risque. Les différents régimes de retraite sont dans des situations très différentes. Dans les municipalités et les universités, nous avons négocié récemment une cinquantaine d'ententes, entre autres à la Ville de Montréal et à l'Université de Montréal. Nous sommes ouverts, nous sommes pragmatiques, nous négocions et ça fonctionne », a souligné Denis Bolduc, secrétaire général du SCFP-Québec.

Le SCFP est aussi inquiet de l'éventuelle imposition d'une « règle de solvabilité améliorée ».

« L'application de cette nouvelle règle comptable augmenterait, du jour au lendemain, le coût du service courant de 15 à 20 % pour les régimes de retraite des employés municipaux et des universités. Cette mesure ferait exploser de façon artificielle le coût des régimes de retraite », selon Marc Ranger, directeur adjoint au SCFP.

« Au contraire, quand les employeurs et les syndicats négocient librement et de bonne foi, on trouve des compromis pour ramener les régimes sous contrôle », a-t-il ajouté.

Par ailleurs, le SCFP trouve intéressante l'idée de créer une rente publique de longévité au bénéfice des plus de 75 ans, même si la mesure ne va pas assez loin. « C'est un pas dans la bonne direction. Mais le meilleur modèle, le plus efficace et le plus équitable pour tout le monde, c'est d'améliorer la couverture de la RRQ dans son ensemble. Cela nous éviterait de créer un nouveau régime parallèle », selon Denis Bolduc.

Enfin, au cours des prochaines semaines, le SCFP va analyser en profondeur l'intégralité du rapport dévoilé cet après-midi. Ses dirigeants effectueront ensuite toutes les représentations nécessaires pour que des solutions efficaces et équitables soient mises en place à travers le Québec.